



# Appartenance et droit de succession

Par **ECCP**, le **01/10/2019** à **13:23**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car j'ai une question concernant un héritage.

Mon conjoint à deux enfants issu d'une première union et nous avons un enfant en commun. Quand je me suis mise avec lui il était en train de faire construire une maison. Je me suis lancée dans le projet et on a refait un prêt tous les deux pour la construction. J'ai également racheter 1% du terrain.

Nous sommes pacsés et nous avons fait un testament pour l'usufruit.

Ma question est:

Si mon conjoint décède avant moi qu'est ce que je possède? Est ce que je possède 1% du terrain et la moitié de la maison ou est ce que je possède 1% du tout?

Je vous remercie.

Cordialement,